

Input

Droit de vote à 16 ans



Accepté par la Session des jeunes par 107 voix contre 43

Année: 2007
Thème: Droits politiques
Destinataire: Parlement
Type d'entrée: Input

Contenu:

Nous demandons au Parlement d'abaisser le droit de vote actif et le droit d'électorat à 16 ans.

Pour l'avenir de la Suisse, il est essentiel que les jeunes participent activement à la politique. En effet, les conséquences d'un grand nombre de décisions politiques se répercutent ultérieurement sur la jeunesse d'aujourd'hui.

Justification:

- La période entre 16 et 18 ans est essentielle en termes de développement des intérêts. Quand à cet âge-là déjà, les jeunes se rendent compte qu'ils ont la possibilité d'influencer activement des sujets nationaux, cette prise de conscience se traduira positivement sur leur comportement électoral ultérieur et, par conséquent, sur le taux de participation aux scrutins.
- Pour éveiller l'intérêt politique chez un jeune, il est essentiel, de lui ouvrir des perspectives pour lui donner la possibilité de réaliser quelque chose de concret. Si les droits de vote et d'électorat sont abaissés à 16 ans, ces perspectives peuvent être présentées aux jeunes pendant les cours d'éducation civique déjà ; dès lors, les motiver sera chose plus aisée.
- Les jeunes qui s'intéressent à des sujets politiques dès 16 ans connaissent en général les sujets abordés. Aussi ne faudrait-il pas leur ôter la possibilité de participer activement à la politique.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé